



**BERVEN
PLOUZEVEDE**



SAILLAGOUSE

EDITO...



La saison estivale 1999 vient de s'achever, c'est l'heure des bilans mais aussi des perspectives pour les prochaines années.

Suivant les estimations connues, il semble que, globalement, la montagne française a vu sa fréquentation baisser d'environ 10%. La Cerdagne et le Capcir ont connu le même phénomène, à analyser avec modération car cet état de fait est variable suivant les activités et les établissements.

Les décisions de notre assemblée communale s'inscrivent dans une démarche volontariste vis à vis de ce secteur, véritable pierre angulaire de notre économie, tout en prenant en compte les activités pérennes de notre commune.

C'est ainsi qu'au niveau communal

- la concrétisation du jumelage avec Berven Plouzevedé a permis d'établir une vitrine permanente dans le Haut-Léon et amené dès cette année, de nombreux séjours de nos amis bretons,

qu'au niveau de la Communauté de Communes "Pyrénées-Cerdagne"

- l'accueil d'un journaliste durant 5 jours au mois de juillet a permis d'obtenir la parution dans le magazine "Balades en France" d'une douzaine de pages sur l'édition de Juin 2000 et la réalisation d'un guide de poche qui sera tiré en 40000 exemplaires, vendus en kiosque. Il sera ensuite le support essentiel des professionnels lors de la participation à divers salons de promotion.

Ces décisions ont été accompagnées par de nombreuses améliorations, favorisant la qualité de vie et la valorisation dans notre centre bourg :

- éclairage de la rue de la Prade
- enrochement de la rivière
- réalisation de l'espace jeux et aquatique, fort apprécié de tous, cet été
- installation d'un bureau montagne proposant des prestations à côté de l'Office du Tourisme
- organisation d'un pôle d'animation sportive pour nos jeunes.

C'est ainsi que l'équipe municipale, avec ses collaborateurs, avec chacun de vous, travaille à rendre notre village plus agréable, à bâtir les conditions de votre bien-être, notre avenir et celui de notre chef-lieu de canton. Bienvenue à tous et bonne lecture.

Georges ARMENGOL,
Maire - Conseiller Général



INFORMATIONS COMMUNALES

UN ARTISAN DE PLUS...



La société 3D informatique vient d'ouvrir ses portes à côté de la Mairie. Pour Gérard CASANOVA, s'installer en Cerdagne est un défi professionnel mais aussi l'occasion d'allier l'utile à l'agréable. Déjà

implanté à Perpignan, il est "monté" en Cerdagne pour la qualité de vie mais également pour proposer une multitude de services à la population locale tout en entretenant des relations privilégiées. Il propose via sa société des conseils pour l'équipement informatique, des stages de formation pour l'utilisation de logiciels (bureautique, gestion, comptabilité, PAO, etc...), la réalisation de travaux spécifiques, création et hébergement de sites Internet, création également d'enseignes lumineuses, néon, point fax ou autre graveur de CD-ROM. Nous lui souhaitons la bienvenue ainsi qu'à Véronique son épouse et toute sa famille.

UN NOUVEAU DEPART pour Séverine et Pierre

A la suite de l'incendie qui avait ravagé leur outil de travail, les jeunes boulangers ont fait l'objet d'un extraordinaire élan de solidarité de la part de la population et de l'ensemble des collègues et professionnels du métier, du syndicat et de la municipalité. Cela leur avait permis dans un premier temps de retrouver provisoirement un local.

L'Entraide Commerciale Catalane (ECC) émanation de l'Union Patronale représentée par son vice-président Mr Bernard DAGAND a également voulu soutenir nos boulangers et leur a remis un chèque d'un montant de 30.000 F, prêt remboursable à partir de janvier 2000, sans intérêt.

RECENSEMENT SERVICE NATIONAL

Les jeunes filles et garçons sont dans l'obligation de passer en Mairie le mois de leurs 16 ans pour se faire recenser.

A cette occasion, il leur sera remis une attestation d'inscription au Recensement du Service National.

Cette pièce est nécessaire pour leur inscription aux examens, concours, permis de conduire...

INSCRIPTIONS LISTE ELECTORALE

Les personnes récemment installées sur la commune sont invitées à passer en Mairie munies d'une pièce d'identité afin de s'inscrire sur les listes électorales.

Nous rappelons qu'une refonte de la liste est prévue l'an prochain et que de nouvelles cartes seront éditées.

Aucune inscription n'est faite d'office.

"OH SAILLAGOUSE..."

Non, ce n'est pas Claude Nougaro que nous avons rencontré dans notre commune cet été avec une nouvelle chanson à son répertoire, mais de nombreux vacanciers fidèles, soit propriétaires de résidences secondaires soit tout simplement locataires d'appartements meublés ou hébergés dans nos hôtels, campings ou autre.

A l'unanimité ces personnes, dont certaines viennent depuis plus de trente ans, ont été surprises par les divers embellissements qui ont été réalisés ces dernières années. Saillagouse serait-elle en train de franchir un cap dans son développement? Ne nous laissons pas griser trop vite, mais malgré tout, pourquoi ne pas se réjouir des bonnes choses alors qu'on a toujours tendance à mettre en exergue ce qui ne va pas, ou plutôt ne nous plaît pas.

L'équipe communale doit, bien sûr, donner l'exemple : elle a aménagé des espaces verts à la place de l'église, mis à disposition des salles pour toutes sortes d'activités associatives, créé un espace ludique protégé pour les enfants et un coin repos et détente autour d'un point d'eau, elle équipe progressivement la salle François ESTER, recalibré le Sègre dans la traversée du village et protégé les berges.

Mais chacun de nous est également concerné ne serait-ce que par l'entretien de sa pelouse, le fleurissement de son jardin, de son balcon ou l'embellissement de sa vitrine. Souvent il suffit de peu de chose pour capter le regard d'un "fouraster" et lui donner l'envie de s'arrêter dans notre village, où il trouvera peut-être un appartement pour ses prochaines vacances ou, pourquoi pas pour sa résidence principale. Notre village, grâce à l'effort de tous, non seulement conservera un certain attrait mais finira par se forger sa propre réputation. Ainsi, vacanciers fidèles ou nouveaux venus pourront continuer à fredonner "O SAILLAGOUSE..."

RENTREE DE NOS ENFANTS

Comme chaque année la rentrée est une journée spéciale pour nos enfants mais aussi pour nous parents.

Les préparatifs ont eu lieu depuis quelques temps déjà (cartable neuf, trousse, cahier) et les voilà tous repartis en habit neuf par dessus tout.



Bien sûr il y a eu des pleurs pour les tout petits mais pour les plus grands la joie de retrouver leur anciens camarades.

Cette année Melle Valérie SALLE-FRANQUE est notre directrice d'école et souhaite continuer le

projet d'école axé sur l'environnement mis en place par son prédécesseur M. JULLIAN.

Il ne faut pas oublier la suppression d'une classe en primaire, conséquence directe de la fermeture du Nid Cerdan. Le quota des cent élèves n'étant plus atteint, la réduction de classe devient automatique.

Grande première : le restaurant le Christianna fait office de cantine jusqu'à ce que le local prévu à cet effet soit opérationnel, en effet l'appel d'offre pour les travaux lancé en juin s'est avéré infructueux.



INFORMATIONS COMMUNALES

QUE DE FLEURS !

Malgré la pluie, le concours "village fleuri" cette année a été particulièrement fleurant. Tant au nombre de participants que de inscrits, les compositions florales des jardins et balcons de SAILLAGOUSE ont ravi nos yeux et ceux des séjournants.

Pour le jury, le partage des lots n'a pas été chose facile. La notation s'est effectuée sur deux jours : un pour les jardins, un pour les balcons. Sur une trentaine d'inscrits il fallait un vainqueur dans chaque catégorie : les jardins et les balcons. Toutefois deux compositions se sont distinguées pour le premier prix :

- Jardins : Mr et Mme MAGDALOU Roland

- Balcons : Mr PONSAILLE Robert

Les prix ont été décernés lors de la fête des artisans du goût en Cerdagne, un grand nombre d'inscrits se sont retrouvés autour d'un apéritif convivial.

- Jardins : 2° prix : Mr et Mme SANNA Antoine

3° prix : Melle TUSET Joséphine

4° prix : Mr et Mme ROCA Joaquim

- Balcons : 2° prix : Mme AUTE Catherine

3° prix : Mr et Mme BATAILLE Louis

4° prix : Mme FARRERO Marie Thérèse



Les prix spéciaux du jury : Mr et Mme BAZAN

Mr et Mme CAPELL Denis

Nous tenons à féliciter et remercier les nombreux participants, le jury et l'ensemble du conseil Municipal.

Merci à tous et à l'année prochaine.

SAISON CERDAGNE DE L'HIVER 1999-2000

Comme chaque année, 3 communes : Saillagouse, Osséja et Font-Romeu, organisent les spectacles durant la saison d'hiver.

Cette année, 5 réunions sont programmées pour le plaisir et la joie de tous.

- le 16 Octobre : un concert de percussion avec l'ensemble TITO RODRIGUEZ à Osséja

- le 12 décembre : une comédie du théâtre "Comédia del Arte" Les Aventures du Magnifico à Osséja

- le 22 janvier 2000 : une pièce du théâtre classique "L'illusion comique" de Corneille à Font-Romeu

- le 8 avril 2000 : Une soirée de conteurs à Saillagouse. Chut !... une étoile soupire...

- du 2 au 6 juin 2000 : 5 séances de théâtre à domicile sur les 3 communes Mac Bêtes

Venez nombreux assister à ces spectacles, qui feront l'objet d'annonces plus précises, des tarifs très avantageux sont prévus sous forme de Pass ou d'abonnement pour 3 spectacles. Se renseigner auprès des Mairies ou au Musée de Cerdagne au 04 68 04 08 05

L'OFFICE DU TOURISME

Compte rendu du Président.

La saison touristique d'été s'est terminée avec la Fête du ROSER.

Cette année, plus que l'an passé, beaucoup de touristes ont

visité notre Cerdagne, avec, nous pouvons le regretter des séjours trop brefs. Il nous faudra réfléchir tous sur les actions que nous devrions engager pour faire en sorte de leur rendre les vacances plus agréables et leur donner envie de prolonger la durée de leur séjour chez nous. Le Syndicat d'Initiative a reçu plus de 15000 visiteurs qui ont trouvé auprès d'Elodie, Florence, Judicaelle et Aymeric toutes les informations qui ont pu rendre leur séjour agréable, culturel ou sportif. Les diverses animations de l'été ont été réussies grâce à la clémence du temps, les orages de fin d'après midi nous épargnant les jours intéressés.

Parler de réussite, c'est aussi parler de tous ceux qui ont participé bénévolement et parfois anonymement aux activités d'animation et aux servitudes de préparation de ces fêtes. Pour toutes ces tâches parfois ingrates mais nécessaires, je les en remercie vivement. Sans eux point de fête ! Merci aussi au Comité d'animation et au Groupement des Artisans et Commerçants qui par leur dynamisme ont su donner à certaines manifestations un bel élan participatif.

Nous souhaitons l'an prochain mieux faire pour attirer et retenir les touristes dans notre belle région, les actions que nous mènerons et leur réussite sont l'affaire de tous. Venez nous rejoindre et participer au sein des différents comités.

CHEMIN DE RANDONNEE

Au mois de juin dernier, la commune a entrepris un programme de rénovation des sentiers de proximité au départ de notre village.

L'ensemble de ces sentiers ont été préalablement parcourus dans leurs moindres détails afin de déterminer au mieux la nature et la localisation des modifications à y apporter.

Ainsi, l'effort s'est principalement porté sur le balisage et les divers points de franchissement. Les carences ainsi corrigées permettront de proposer des parcours plus fluides et sans risques.

Cette initiative a été renforcée par la diffusion d'un questionnaire, concernant la qualité de nos sentiers, auprès de l'Office du Tourisme.

L'étape suivante s'attachera à proposer une signalétique pertinente pour tous.

Notre maillage communal est appelé à être de plus en plus fréquenté car il s'inscrit dans la "Ronde de Cerdagne" : sentier de grande randonnée qui sera serpenter aux limites du canton, en passant dans la majorité des villages comportant un attrait touristique, culturel et une capacité d'hébergement, mettant ainsi un peu plus en évidence le patrimoine cerdan.

Cette démarche initiée par le Conseil Général a été financée à 100 % pour les 80 kms de "La Ronde de Cerdagne" validée en "tour de Pays" et à 60 % par le Conseil Général et 40 % par la commune, pour les 40 kms de chemins de proximité (Cami de Mirabeau - Cami de Llivia - Via Romana...). Bonne balade autour de notre patrimoine naturel et patrimonial.

CHAMBRE DE COMMERCE

L'Antenne de la Chambre de Commerce et d'Industrie de SAILLAGOUSE a inauguré, fin mai 1999, sa nouvelle salle. Cet espace, à disposition des professionnels, facilitera l'organisation de réunions et la mise en place d'opérations de formation. Et, au-delà des activités déjà proposées par l'Antenne depuis son installation en 1987, cette salle deviendra un véritable centre de ressources pour les créateurs et les entreprises, permettra un meilleur accès des professionnels aux bases de données économiques, études, réseaux de financement.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer ou nous appeler au 04.68.04.01.96. A bientôt.

INFORMATIONS COMMUNALES

LE DOPAGE ?

Dernièrement, a eu lieu, à SAILLAGOUSE, un forum d'information organisé par Mr Michel CAMUS, cet ancien entraîneur de foot, kiné chez les boxeurs, chez les tennismen de Rolland Garros pendant 15 ans, kiné de la Fédération française de natation et qui a participé toujours en tant que kiné aux J.O de Séoul, Barcelone et Atlanta, et, Mr Patrick MAGALOFF, du Comité Olympique chargé de mettre en place l'agence nationale de prévention contre le dopage.

Dans le sport depuis 50 ans, Michel CAMUS a vu l'intrusion et l'évolution du dopage dans tous les sports. Selon lui, il a toujours existé et il peut exister partout, dans toutes les communes et dans tous les clubs. Mais Michel CAMUS dit encore " fort heureusement, un grand nombre d'athlètes est sain. Il faut les défendre mais il n'est pas question d'accuser les dopés mais de les aider ". Extrêmement attaché aux valeurs et à l'éthique du sport, cet homme de terrain voudrait dénoncer le danger relatif à la prise de substances non adaptée à la pratique sportive et les risques très élevés pour les athlètes.

Afin de sensibiliser au mieux, les associations sportives, clubs, à ce fléau, Mr Michel CAMUS a entrepris de rallier Dunkerque à Barcelone en vélo et, à chaque étape de son périple, organiser un débat informatif sur le dopage. Encore Bravo !!!

TROPHÉE DU CASTILLET

Pour la 2ème édition du Trophée du Castillet ou concourent les apprentis de Catalogne du Sud et du Nord, c'est une fois de plus la boucherie charcuterie BONZOM qui a remporté la palme. Brice BONZOM, 18 ans, s'est classé premier devant une dizaine de concurrents. Sur un thème imposé des fables de la Fontaine (pour le décor), Brice a choisi pour s'exprimer " le cerf et la vigne " ; il a présenté un pâté en croûte au canard avec en incrustation une clef de sole. Le cerf était fait en " gravage " sur de la gelée et le livre fabriqué en pâte morte. A l'issue de ce concours Brice a été désigné meilleur apprenti de Catalogne Sud et Nord, lui octroyant ainsi le droit de participer au concours du meilleur apprenti de France qui a eu lieu en Bretagne, avec comme thème imposé " Anne de Bretagne ", ce qui a donné l'occasion à Brice de composer une galantine de canard avec à l'intérieur une fleur de lys et un saumon en broche représentant les armoiries d'Anne de Bretagne. Sur une trentaine de participants représentant chaque région de France, Brice a décroché la médaille de Bronze. Après Stéphane BELINGOU, l'année dernière, Brice a représenté fièrement la boucherie charcuterie de SAILLAGOUSE. Un grand BRAVO, encore...

PREMIER PRIX

POUR L'ECOLE PRIMAIRE

L'année dernière, l'école primaire de notre village s'était fortement impliquée dans un projet lié à l'environnement, autour du thème consacré à la rivière du Sègre, les élèves avaient étudié l'eau sous toutes ses formes et avaient réalisé des comptes rendus, cartes et dessins exposés en fin d'année sous le préau de l'école. Une magnifique maquette représentant le bassin versant du Sègre a été mise en place et présentée au Parc des Expositions à PERPIGNAN et aux

ANGLES, cette réalisation a remporté le premier prix. Un grand Bravo à tous les enfants.

DU NOUVEAU CHEZ NOTRE HUISSIER DE JUSTICE

Nous venons d'apprendre que par arrêté de Madame le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, en date du 15 Septembre 1999, Mademoiselle Angélique CASSAN a été nommée Huissier de Justice associé de la S.C.P. "Gérard GEREMIAS - Angélique CASSAN". Nous adressons à Maître Angélique CASSAN, Saillagousaine depuis un an, nos très sincères félicitations.

ACTUALITES DU S.I.V.P.C. MUSEE DE CERDAGNE

La Saison Cerdagne 1999-2000 :

Une Saison Culturelle nouvelle formule, avec plein de théâtre (de la commedia del l'arte, une comédie de Corneille, une soirée conte et - surprise ! -, du théâtre à domicile), beaucoup de fantaisie, de truculence et d'imaginaire. Première séance, samedi 16 octobre à Osséja : à 20h30, la présentation de la Saison, et à 21h30, l'Ensemble de percussions de Tito Rodrigues. Ambiance assurée.

Le Musée de Cerdagne en chantier :

Cet été a été inauguré le nouvel espace du Musée de Cerdagne à Eyne avec l'exposition "Mémoire d'eau" : paysages et cultures de l'eau en Cerdagne, Capcir et Haut-Confient. Un équipement remarquable, fruit d'une volonté intercommunale forte dont les prochaines échéances sont :

- actuellement en cours, l'étude de programmation architecturale et économique de l'ensemble du projet et des réalisations à venir.

- et notamment, la partie du musée qui concerne directement Saillagouse : il serait souhaitable, au travers d'un partenariat d'installer dans la Maison Bertran acquise par la Commune, une infrastructure permettant à la fois de présenter le tourisme sous forme d'espaces audio-visuel, le patrimoine et ses sites, mais aussi d'informer sur les produits touristiques et locaux.

Par ailleurs, avec ses deux médiateurs du patrimoine, le service éducatif du Musée est né. Il propose de nombreuses activités de découverte et connaissance du patrimoine historique et naturel de Cerdagne. Les enfants de l'école de Saillagouse ont déjà profité de cette nouvelle possibilité puisqu'ils ont l'an dernier travaillé avec le Musée sur le thème de l'eau et ont créé l'affiche de l'exposition "Mémoire d'eau". Cette année, ils repartent dans une nouvelle aventure sur le thème de l'arbre.

BOURSE AUX SPECTACLES

Dans le cadre de la dotation départementale cantonale culturelle, Georges Armengol, Conseiller Général du canton de Saillagouse a décidé d'organiser le samedi 30 octobre 1999 à la salle polyvalente François Ester à Saillagouse à partir de 19h30, une véritable "Bourse aux Spectacles" accompagnée d'une soirée musicale où chacun pourra aller à la découverte de nos talents. A l'origine de cette initiative, de nombreux jeunes chanteurs, groupes musicaux, orchestres existant sur nos hauts cantons mais encore méconnus. Aussi, cette soirée permettra aux organisateurs de fêtes ou manifestations mais aussi au public de rencontrer et apprécier ces nouveaux talents.

DEPART DE NOTRE VILLAGE

Jeunes, moins jeunes, et même les enfants connaissent bien le Père Carles qui est resté en poste pendant plusieurs années à la paroisse de Saillagouse et qui avait su se faire apprécier de tous. Des problèmes de santé l'ont obligé à quitter nos hauts cantons cet été pour rejoindre sa nouvelle résidence à Saint-Laurent-de-Cerdans. Nous lui souhaitons bonne chance dans sa nouvelle affectation et surtout une amélioration de sa santé qui lui permettra de découvrir une autre magnifique région de notre département.

ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

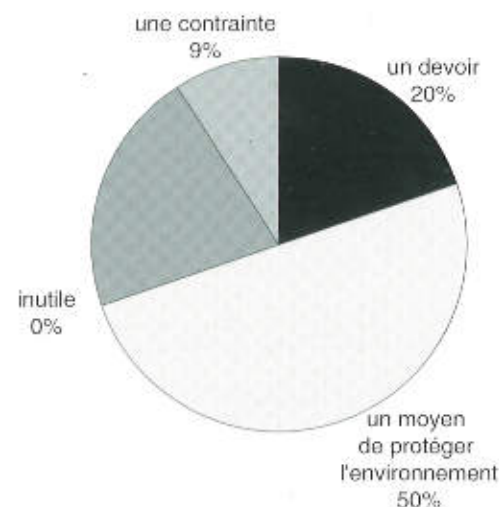
TRI SELECTIF :

COMPTE RENDU DU QUESTIONNAIRE

Questionnaire réalisé auprès de 328 personnes :
- 303 résidences principales
- 26 résidences secondaires

1° question : Le tri est pour vous

Pour la moitié de la population, le tri sélectif est un moyen de protéger l'environnement. En effet, le recyclage permet de minimiser le volume de déchets stockés au Centre de transfert à UR. Pour 9 % de la population le tri est une contrainte au départ, puis devient une habitude.



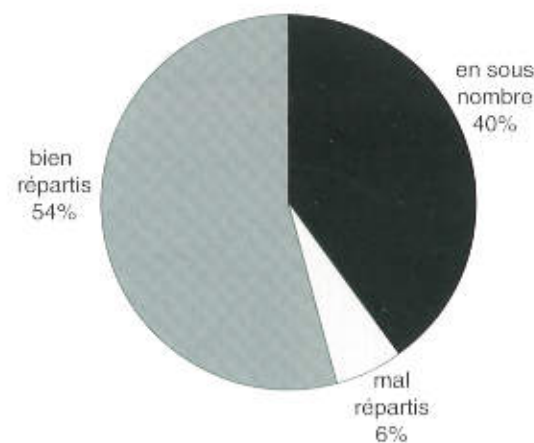
2° question : Les conteneurs (pour votre quartier) vous semblent

Durant l'été quelques changements ont été effectués : soit par remplacement de conteneurs vétustes soit par rajout de conteneurs. Une étude est actuellement en cours afin de prendre en compte vos suggestions.

Nous vous rappelons que Mr INGLES effectue :

- le ramassage des Ordures Ménagères les lundi, mercredi et vendredi (également le samedi en période de vacances scolaires)
- le ramassage des conteneurs "propre et sec" (les bleus) : tous les mardi
- le ramassage du verre : un jeudi sur deux.

Le ramassage des monstres sera effectué par nos employés Municipaux tous les 1er jeudi de chaque mois.



3° question : Avez-vous adopté le tri sélectif

Une grande majorité de la population se sent concernée par le tri sélectif et fait l'effort de trier le "plus possible" ; 11 % de la population manque de rigueur. Espérons que le passage de Melle Magali MALE leur a fait changer d'avis, et qu'il en est de même pour les 3 % qui avouent ne pas trier du tout.

Quoi qu'il en soit, le Conseil Municipal tient à remercier toute la population d'avoir acceptée ce questionnaire qui, nous l'espérons, permettra de mieux prendre en compte vos suggestions. N'oubliez pas que la décharge Mirabau est à votre disposition, avec autorisation écrite de la Mairie, pour y déposer vos gravats et déchets verts (tonte de pelouse, coupe de haie...) qui remplissent inutilement nos conteneurs.

En ce qui concerne les commandes de composteurs, nous devrions être livrés courant octobre. Les personnes étant intéressées par cette commande ou désireuses d'obtenir de plus amples informations, peuvent prendre contact avec Melle Magali MALE à la Mairie.



BONJOUR L'AN 2000

Le comité d'animation organise le réveillon de l'an 2000 à la salle polyvalente François Ester.

Au cours de cette folle nuit, vous pourrez apprécier l'apéritif musical organisé par nos commerçants, le repas gastronomique accompagné d'un spectacle avec le groupe Marlène Nuage et un bal avec cotillons animé par l'orchestre Elie Buxeda. La nuit se terminera..... à l'aube avec une soupe à l'oignon.

Le prix de ce réveillon exceptionnel du salut à l'an 2000 se situera entre 450 et 500 Frs par personne, tout compris.

Venez nombreux et réservez dès maintenant auprès de la Mairie de Saillagouse - Tél : 04.68.04.72.89.

A LA DECOUVERTE DU HAUT LEON

Un pays aux mille facettes, que nous vous proposons de découvrir à partir de **BERVEN PLOUZEVEDE**, à quelques minutes de l'Océan ; Cette Terre d'Accueil, où nos amis Bervinois et Plouzevede nous attendent, et vous donneront des idées de séjours escapades.

Son terroir et saveur



LE KIG AR FARZ



Ce plat qui peut rivaliser avec l'OLLADE catalane mérite d'être connu, je vous en donne la recette que m'a confiée Jeanne TROADEC :

Ingrédients :

- 1 kg de farine de blé noir,
 - 4 œufs,
 - 20 cl de crème fraîche,
 - 2 cuillerées à café de sel,
 - 3/4 de litre de lait,
 - 1 jarret de porc demi-sel, quelques saucisses fumées, un morceau de gîte, des carottes, du chou.
- Mélanger la farine, les œufs, le sel, le lait et la crème dans une terrine jusqu'à obtenir une pâte bien lisse. Mettre cette pâte dans un sac en toile très serré, fermer le sac en laissant un espace pour permettre à la pâte de gonfler.
- Mettre de l'eau à bouillir et y plonger le sac avec les viandes et les légumes coupés grossièrement. Ecumer et laisser cuire à couvert 2 heures. Sortir le sac du bouillon et laisser reposer 15 minutes à température ambiante. Rouler le Farz en le sortant du sac, le couper en tranche et le présenter accompagné des viandes et des légumes.
- Les habitués, après avoir mangé leur viande, ajoutent au Farz du sucre ce qui en fait un délice.

Sa nature



Son agriculture



Son patrimoine



Sa pêche



Venez découvrir cette belle région et déguster ses délicieux desserts le **mardi 26 Octobre à 20 heures**. Afin de faciliter l'organisation merci de vous inscrire en Mairie au plus tard le **lundi 18 octobre** prochain.

ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

SAILLAGOUSE BERVEN PLOUZEVEDE



Plouvern, en défilé en cabale, et nous partons jusqu'à la mairie de Plouzevedé où aura lieu la signature de la charte de jumelage en présence des maires des communes voisines, du Conseiller Général, du Conseiller Régional et d'une nombreuse assistance. Madame CALL et Monsieur ARMENGOL ont souligné les points communs de nos régions, chacune très attachée à sa culture et à son patrimoine.

Après l'échange de cadeaux, le temps nous permet d'apprécier le vin d'honneur en plein air dans une ambiance faite de gaieté et de chaleur.

Mais il est lundi matin, nous voilà réunis pour le départ. Deux jours que nous n'oublierons pas tant ils ont été riches en émotions.

Souhaitons que ces échanges ne soient que le début de beaucoup d'autres, tant individuellement que collectivement et que nous sachions donner à ce jumelage tout le développement qu'il mérite.

Quelques adresses :

Si vous désirez séjourner au bord de la mer en Bretagne :

*Henri TROEDÉC Tél 02.98.69.90.16. de PLOUZEVEDE loue une maison de plein pied – tout confort, chauffage, TV, salle à manger, salon, cuisine, 2 chambres, couchage pour 6 personnes, toute l'année à 100 m de la mer.

* Jacques PERAN Tél 02.98.69.94.23. loue maison à la campagne entièrement équipée, 3 chambres, cuisine, salon, salle à manger, salle de bains, W.C avec jardin autour.



Le 1er février dernier nous recevions une délégation de 50 Léonards afin d'officialiser le jumelage entre SAILLAGOUSE et BERVEN PLOUZEVEDE. Nos invités avaient été hébergés chez l'habitant, ils avaient pu admirer notre beau carnaval, jouir de la température "plutôt fraîche" et goûter nos produits et nos recettes Cerdanes.

Le 25 Juin, au départ de Saillagouse nous étions 47, avec en tête notre maire Georges ARMENGOL, à effectuer le même voyage afin de concrétiser définitivement l'union des deux communes dans leur village de Berven-Plouzevedé.



Sur la place du Champ de Foire nous étions attendus par Madame CALL, Maire, Florence KERNIES, Présidente de Comité de Jumelage et par les familles hébergeantes.

Beaucoup se connaissaient déjà et les retrouvailles étaient empreintes de chaleur et d'amitié.

Nos repas ont été pris en commun dans les restaurants locaux et dans la salle omnisports décorée avec l'aide d'une grande partie de la population qui s'étaient mobilisée pour notre venue. Nous avons goûté de délicieux plats régionaux : cochon grillé, Kig ar Far, Far Breton, crêpes bretonnes, crabes..... Ces crabes dont nous avons admiré la grosseur sur le quai du port de Roscoff où ils étaient accompagnés de magnifiques homards.

Le dimanche matin nous nous sommes tous retrouvés pour une messe émouvante, dédiée au rapprochement de nos populations comme le concrétisait des enfants habillés en Catalans et en Bretonnes. A la sortie de la Chapelle de Berven, les sonneurs de

ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Information sur contentieux - Commune de Saillagouse

1992 à 1994 : environ 20 affaires soit 51 contentieux

1995 à 1999 : environ 5 affaires soit 10 contentieux

Jugements rendus :

- Consorts Bréa
- Espaces panoramiques
- Révision du P.O.S.
- Ets Farrero
- Nelly France
- Los Oumets
- Les Isards
- Transports Bombardo
- S.C.I. Entrepôts Cerdans
- E.D.D.E.C.
- Promosud Aménagement
- 4 permis de construire au Soula de Rô.

Sans esprit polémique, cet article veut simplement rendre compte des différents jugements du Tribunal Administratif de Montpellier et des arrêts de la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux, puis de Marseille, du Conseil d'Etat.

Le POS de Saillagouse a été réalisé en 1980, avant la mise en application de la Loi Montagne. La révision dudit POS en 1994 a tenté de mettre en cohérence celui-ci avec les lois d'aménagement du territoire.

Depuis, les jugements rendus allant vers la détermination de zone urbanisable en continuité autour du village (jugement du T.A. demandant la suppression de la zone du Soula de Rô et de la zone de la gare "Lou Pla", les autres zones n'ayant pas été remises en cause par ledit jugement, la nouvelle révision devra prendre en compte ces éléments.

Cette nouvelle révision est en cours et permettra de proposer les directions de développement de notre village en cohérence avec le schéma de la Communauté de Commune "Pyrénées-Cerdagne".

Le nombre de contentieux a diminué depuis 1994 et un certain nombre de jugements et arrêts importants ont été rendus par les tribunaux et cours :

- Los Oumets
- et Espaces Panoramiques qui confirment le bien fondé des zonages du P.O.S. actuel
- Les Isards
- Ets Farrero
- Transports Bombardo
- EDDEC (condamnation 4500 francs de chacune des parties adverses à la commune)
- S.C.I. Entrepôts Cerdans (condamnation 9000 francs de chacune des parties adverses à la commune)

Ce dernier arrêt du Conseil d'Etat auquel la partie adverse avait traduit la commune est essentiel. En effet, il ne peut être remis en cause par quiconque, le Conseil d'Etat étant la dernière et plus haute juridiction (qui dit le droit).

Les notions de discontinuité (suivant dispositions de l'article L 145-3) et de terres nécessaires au maintien et au développement des activités agricoles n'ont pas été retenues par le Commissaire du Gouvernement ni par cette juridiction.

Cette décision est particulièrement vitale pour l'avenir de cette zone de développement économique.

Un regret qui confirme si nécessaire que "la culture administrative" de notre pays, par rapport à nos voisins viscéralement enclins vers une "culture d'initiative" c'est le délai incompatible avec nos valeurs économiques : 6 ans pour obtenir une décision définitive de cette affaire. La condamnation à 9000 francs de chacune des deux parties adverses n'atténuera jamais "la perte économique" occasionnée par une telle insécurité administrative.

COMITE D'ANIMATION

Réuni en Assemblée Générale le 11 octobre 1999, le Comité d'Animation a renouvelé son bureau :

- | | |
|----------------------|-----------------------|
| Président : | Jean-Pierre FORCADELL |
| Vice-Président : | Pascal EYRAUD |
| Vice-Présidente : | Natacha DORLAC |
| Trésorier : | Olivier BONNACIE |
| Trésorier adjoint : | Vanessa EXPOSITO |
| Secrétaire : | Magali MALE |
| Secrétaire adjoint : | Jean-Luc RENART |
| Membres : | Brice BONZOM |
| | Brigitte LACONDE |
| | Maryse LEROUX |
| | Raymond MARIO |
| | Claude MARTINEZ |
| | Karine PESQUE |
| | Sophie PESQUE |
| | Marie-Christine THELU |
| | Aymeric THIBAUT |
| | Georges BOUE |
| | Jean-Pierre SAURG |

CLIN D'ŒIL SUR LES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ



Les animations ont débuté avec les feux de la Saint Jean et de la Saint Pierre qui ont permis aux Saillagousains et aux premiers touristes de se retrouver très nombreux afin de partager une copieuse grillade et une excellente fougasse offertes par la Mairie.

Le 4 juillet Rô était en fête. Après la messe un repas champêtre a réuni dans la bonne humeur et la convivialité de très nombreuses personnes. Une exposition de photos "Il était une fois Rô..." nous a plongé dans le passé du hameau. Enfin un concours de pétanque pour les amateurs clôtura ce très sympathique jour de fête.

Le 11 juillet s'est déroulée la première édition de la course de la Haute vallée du Sègre, un parcours de 11 kms alternant des portions plates et vallonnées comme par exemple les gorges du Sègre à Llo. Plus de 80 participants étaient présents du cadet au senior tous sont arrivés au bout sous un soleil de plomb.



Nos marchés du 14 Juillet et du 15 Août ont eu un vif succès, une foule nombreuse s'est pressée autour des stands, en fin de journée, la réussite de ces marchés pouvait



se mesurer à la satisfaction des commerçants.

La fête du 15 Août s'est terminée par un magnifique feu d'artifice tiré sur le stade. Ce feu fut suivi par un spectacle de chansons françaises et un bal populaire qui s'est prolongé tard dans la nuit.



Comme tous les ans, le rassemblement des potiers à SAILLAGOUSE a attiré beaucoup de visi-



teurs, le beau temps était au rendez vous. L'intérêt pour la fabrication de poteries et le travail de la glaise a, espérons le, déclenché des vocations artistiques parmi nos jeunes.

L'été sans pétanque serait morne, le concours du 14 Août a rassemblé les meilleures équipes, le tournoi fut tellement équilibré que la finale n'a pu avoir lieu que tard dans la nuit.



cours d'une cérémonie de remise de médailles qui a succédé au défilé.

La fête des artisans du goût de la Cerdagne a rassemblé autour des stands des producteurs de Cerdagne-



mais aussi, les cerdans qui ont pu apprécier la qualité des produits du terroir et en particulier les viandes lors d'une dégustation organisée par le Syndicat des Producteurs et la Catalane de viande et de bétail.

Les festivités organisées par le Comité d'Animation ce sont terminées avec la fête de Védignans qui a mobilisé une grande partie des habitants autour d'une grillade, à laquelle ont aussi participé de nombreux vacanciers, et c'est ainsi qu'une chorale improvisée a fait résonner la vallée de chants aux accents catalans et occitans.

Toutes ces animations ont connu un vif succès et se sont bien déroulées grâce à la bonne humeur, au dynamisme des participants et des organisateurs, ainsi qu'à la clémence du temps. Le bonheur du séjournant passe par le plaisir des yeux mais aussi par un savant mélange d'animations culturelles, musicales, sportives, ludiques et aussi par une découverte de nos savoir faire.

C'est le programme qui a été proposé à tous durant l'été 99 au travers de nos foires, fêtes, concours et sardanes.



La commémoration du 14 Juillet a rassemblé autour du monument aux morts, les élus et les personnalités de SAILLAGOUSE, nos pompiers ont été particulièrement mis à l'honneur a



Capcir, non seulement beaucoup d'estivants qui ont découvert les productions locales



NOS ASSOCIATIONS

ECHOS DU POLE

L'ACTIVITES SPORTIVES

Lors des dernières vacances de Pâques, nos enfants ont pu participer à l'opération BOUGE à SAILLAGOUSE. Cette initiative ayant connu un vif succès auprès de nos jeunes, les vacances d'été ont vu se profiler la mise en place d'un pôle d'activités sportives au sein de notre commune.

Aussitôt l'école finie, les enfants âgés de 9 à 15 ans, débordant d'énergie sont venus découvrir des activités sportives de pleine nature. Ainsi, à travers une programmation renouvelée chaque semaine, ils ont pu découvrir le milieu naturel environnant en créant leur propre programme.

L'équitation, les randonnées journées, le canyoning et le tir à l'arc ont connu un réel engouement : bravo aux enfants ayant passé avec succès "la plume" (1er degré du tir à l'arc), récompensant ainsi leur assiduité.



Une journée en randonnée, ça nous change les idées !!
Félicitations à tous et à toutes pour la très bonne ambiance créée autour de ces activités.

Bonne rentrée et à bientôt pour de nouvelles activités.

11ème TOURNOI DE RUGBY à 7

Le dimanche 18 juillet dernier, s'est déroulé au stade municipal le 11ème Tournoi de Rugby à 7 de SAILLAGOUSE. Organisé par la Mairie de SAILLAGOUSE, les Penya Usapistes de Livia et d'Err et le R.O.M.C.C. (Rugby Osséja Matemale Cerdagne Capcir), cette journée a connu un vif succès en accueillant 6 équipes.

Les premières oppositions (de style et parfois d'âge) ont eu lieu dès 10H pour s'achever à 17H30. Entre 12H et 14H, une pause agréablement méritée a permis aux

joueurs et à leurs proches de partager le pot de l'amitié et de se réunir autour d'une paëlla "monstre".

Consacrée aux phases finales, l'après midi s'est achevée par une finale au sommet qui a vu le R.O.M.C.C. remporter le tournoi devant le XIII de Font-Romeu.

Les équipes ont été classées dans l'ordre suivant :

1. R.O.M.C.C.
2. XIII Font-Romeu
3. Sorède
4. Les Palatreous
5. Centre de Vol en Montagne (Ste Léocadie)
6. Penya de Livia

L'ensemble des équipes ont été largement récompensées, en présence de Messieurs Henri MERLAT et Jean-Pierre FORCADELL, membres du Comité de Rugby du Languedoc Roussillon.

ASSESE



C'était le 13 Août avec les frères PETRUCCIANI, soirée JAZZ très agréable car de qualité. L'Association ASSESE remercie les personnes qui nous ont fait l'honneur d'assister à ce concert.

Un grand merci à Françoise MALE et Guy CO pour leur don de 400 F lors de leur mariage.



LA FETE DE LA FERME CERDANE

Cette année, une nouvelle manifestation a été mise en place à SAILLAGOUSE sur l'initiative de la municipalité, sous la responsabilité et avec la participation active de José PALAU. Pour une première, ce fût un succès, tous les éléments sur les activités agraires de la Cerdagne et du Capcir, étaient rassemblés autour et dans la salle polyvalente. L'exposition des matériels et outils agricoles d'antan et actuels ont permis de mesurer l'amélioration des techniques dans les travaux des champs. Tous les animaux de la ferme étaient présents depuis le beau gros taureau jusqu'au petit pigeon. Chacun a pu goûter et apprécier les produits de l'artisanat local, les fromages, les miels, les charcuteries. Il y avait même une dégustation de vin, de liqueur et de bière catalane fabriquée dans les Albères.



L'exposition avicole a attiré beaucoup de curieux et aussi d'acheteurs, la majorité des espèces vivant en Europe y étaient présentée.

Une journée spéciale avait été organisée le vendredi pour les élèves des écoles, bien que tous les animaux n'étaient pas présents, nos jeunes ont été attirés particulièrement par les plus petits, certains sont revenus avec leurs parents le soir après la fermeture pour réserver le petit animal qu'ils avaient déjà adopté.

Une foule importante (près de 3000 visiteurs) s'est pressée le samedi et le dimanche autour des différents stands. Nombreux ont été ceux qui ont souhaité retrouver cette manifestation l'an prochain. Merci aux organisateurs, aux agriculteurs, aux syndicats d'élevage et aux artisans producteurs pour leur participation à cette première DIADES DEL MAS CERDA.



FETE DU ROSER

Comme chaque année, la fête du ROSER a réuni les Saillagousains, Saillagousaines et aussi leurs voisins des communes environnantes autour d'un repas spectaculaire dans la salle polyvalente François Ester.

Jeunes et anciens ont pu apprécier les danses brésiliennes.

Le dimanche, après les traditionnelles sardanes toujours très appréciées, un spectacle de chansons françaises a enchanté tous les spectateurs.



CARNET COMMUNAL

NAISSANCES :

- * Antony MEIRELES, né à PRADES le 3 Juin 1999
- * Antoine JACOB, né à PERPIGNAN le 12 Août 1999
- * Laetitia MORALES, née à PERPIGNAN le 26 Août 1999
- * Enzo PAGES, né à ALBI le 27 Août 1999
- * Enzo MACHET, né à PERPIGNAN le 1er septembre 1999
- * Sabrina BLUTEAU, née à PUIGCERDA le 5 septembre 1999
- * Jérémy ROUGE, né à PERPIGNAN le 16 octobre 1999

MARIAGES :

- * 26 Juin à OSSEJA : HOULLIER Fabrice et LEUEVRE Stéphanie
- * 3 juillet à CANET : TAILLANT Olivier et LACOLLE Sandrine
- * 10 Juillet à SAILLAGOUSE : CO Guy et MALE Françoise
- * 17 Juillet à SAILLAGOUSE : BOMBARDO Xavier et COUDERT Fanny
- * 17 Juillet à BOUTIERS ST TROJAN : BEAU Jean-Michel et TIRATAY Cécile
- * 31 Juillet à BANYULS SUR MER : DUBOIS David et PUJOL Marie-Vinnet
- * 9 octobre à MATEMALE : BARRIERE Cathy et Jean-Pierre VERGES

DECES :

- * M. Louis FABRE décédé le 20 septembre 1999 à Canet
Une figure emblématique de Védignans,
de notre agriculture nous a quitté.

OFFRE EXCEPTIONNELLE jusqu'au 31 décembre 1999

Le S.I.V.P.C. / Musée de Cerdagne invite les habitants de Saillagouse sur présentation de ce bon de réduction à découvrir le nouvel espace du Musée de Cerdagne à Eyne qui présente l'exposition "Mémoire d'eau".

Sur présentation de ce bon de réduction, une entrée pour deux personnes au prix forfaitaire de 20 F est offerte (au lieu 60 F à plein tarif).

